

DOSSIER D'ADHESION - SAISON 2020-2021 **à la SECTION ADULTES OMNISPORTS / ASD**



BIENVENUE A LA SECTION AO

Vous allez devenir membre ou renouveler votre adhésion dans la section **ADULTES OMNISPORTS**, qui agit activement pour développer une conception omnisports permettant aux adultes de s'associer pour concrétiser des projets correspondants à leurs BESOINS et de se réaliser dans les domaines sportifs, physiques, artistiques, culturels, sociaux... Tout est envisageable à condition de contribuer à l'épanouissement, au bien-être, au progrès, à la santé de chacun et au vivre ensemble. Tout est animé, organisé, géré bénévolement. Une cotisation annuelle raisonnable et la mutualisation des moyens (humains, financiers, matériels) permettent de faciliter la participation du plus grand nombre.

Créée en janvier 1997, elle compte aujourd'hui 500 adhérents et s'appuie sur la motivation, sur l'esprit d'initiatives et sur la confiance de toutes et tous. En reconnaissant aux pratiquants leur capacité d'animer, d'organiser, de gérer, la section Adultes Omnisports a développé au fil des saisons : des Activités Physiques Sportives et Artistiques (APS&A), des initiatives spécifiques aux activités, des initiatives communes et des temps forts.

Le PROJET AO 2020/2021 :

- Une cotisation annuelle maintenue à 62 €, permet de pratiquer une ou plusieurs des APSA hebdomadaires, de participer à toutes les initiatives communes et aux temps forts.
- Reconduction des activités hebdomadaires, sauf la musculation (voir page 4), des stages, soirées, etc..
- Confirmation de toutes les initiatives communes :
 - Mensuelles : Karaoké - Après-midi Dansant - Atelier Couture - Cartes et jeux société
 - Ponctuelles : Téléthon et vente des produits - Jour de l'an - WE Initiation Cuisine - Journée pratique partagée.
 - Séjours : Semaine Ski - Semaine Randonnée - Semaine Country.
 - Sorties spectacles et les bons plans.
 - Trois Temps Forts : Bienvenue - Galettes des rois- Clôture saison
 - A l'étude : WE touristiques - Rallye à Paris - Stages communs (Bachata) - Zumba - Body - Karaoké...
- Sans oublier la communication, l'information envers tous les pratiquants, la gestion des adhésions et des cotisations, la maîtrise du budget et des finances.....

LA REPRISE, mais dans quelles conditions ?

Les activités reprendront dans les lieux de pratique dès le lundi 21 septembre
Aucune activité durant les vacances scolaires

La saison 2020/2021 est inédite compte-tenu de la pandémie covid19 qui a tout stoppé durant plusieurs mois et a laissé quelques appréhensions chez certains. Cette reprise de saison, et en particulier la pratique des activités en milieu fermé, ne sera pas identique aux saisons précédentes. Voir protocole joint.

IMPORTANT : pas de reprise du ROCK jusqu'à nouvel ordre - En attendant il y aura temporairement des animations ouvertes uniquement aux adhérents de chaque activité. La salle du complexe Petieu pourra accueillir maximum 20 personnes sur inscription préalable : de 18h à 19h pour des danses en ligne (divers madisons, cumbia, kuduro, andalouse, tarentelle, charleston / de 19h à 20h de la Bachata évolutive et de 20h à 22h de la Zumba. Sollicitez les animateurs et responsables de votre activité.

VOTRE ADHESION à la section AO de l'ASD

Nouveauté cette saison, **vous avez 2 possibilités pour adhérer :**

Soit directement vous inscrire et régler votre adhésion via le logiciel ASSOCONNECT.

- Ou remettre votre **dossier complet** dans les lieux d'activité

Pour tous

- Renseignez le bulletin d'adhésion (soit papier ou directement sur Assoconnect)
- Règlement de la cotisation annuelle (conditions mentionnées ci-dessous « cotisation annuelle ») de préférence par chèque à l'ordre de l'ASD Section AO. Nous acceptons les chèques ANCV.
- 2 petites photos d'identité (même photocopies) en mentionnant nom & prénom au dos.

<u>Pour les nouveaux :</u> <ul style="list-style-type: none">• Remplir le bordereau adhésion inclus dans le dossier (3 feuillets)• Remettre un certificat médical	<u>Pour les anciens :</u> <ul style="list-style-type: none">• Vérifier/compléter votre fiche adhésion pré-remplie• Remettre un certificat médical
---	---

Pour votre information :

La municipalité de Drancy met à votre disposition un Centre Médico-Sportif. Des médecins spécialistes de **médecine du sport** sont à votre disposition pour répondre à vos besoins : certificat médical d'aptitude, conseils, orientation.

Centre Médical - Henri WALLON - 2 rue de la république à Drancy
Coût consultation : **7,50 euros TM** - Pour prendre RV au 01 48 96 45 50

Cotisation annuelle pour la saison 2020-2021 :

Licence omnisports annuelle : 62 €

Adhésion/assurance individuelle permettant la pratique de toutes les Activités Physiques Sportives & Artistiques et de participer à toutes les initiatives communes et aux temps forts...

Cotisation 31 € : seulement si vous êtes déjà membre d'une autre section de l'ASD ou affilié(e) à un club FSGT (licence déjà faite). Nécessité de remettre le N° de licence ou la copie de la licence en cours de validité.

UTILITE et UTILISATION de la COTRISATION à la section AO

En 1997, pour dynamiser le projet de la section AO (ci-avant), nous avons fait le choix de la vie associative fédérée, celle précisée par l'article 1er de la loi du 1 juillet 1901 « s'associer pour mettre en commun des connaissances, dans un but autre que de partager des bénéfices », l'adhésion étant un acte volontaire et désintéressé.

Ce modèle correspondait aux finalités de notre projet : Associer tous les adhérents, afin de leur permettre d'être acteur de leur propre épanouissement - pratiquer une diversité d'activités physiques, sportives et artistiques (APSA) - participer à une multitude d'initiatives communes - maintenir une cotisation annuelle abordable - tous les animatrices, animateurs, responsables acceptant d'assumer leur engagement bénévolement.

A cette époque cette démarche était plutôt audacieuse car prédominaient déjà l'individualisme et l'imprégnation de la marchandisation (tout doit se vendre, tout doit s'acheter) dans toutes les sphères sociales. Ce format de vie associative imposait et continue d'imposer aux associations la commercialisation du sport et des APSA, les associations devant considérer les adhérents comme des consommateurs avec pour but de leur vendre « une prestation de service ».

Pour concrétiser notre projet associatif en toute indépendance, la cotisation est essentielle. Elle revêt un double objectif, celui de l'adhésion et celui du financement :

- ✓ En devenant membre de l'association, le pratiquant souscrit de fait au projet décidé collectivement. L'adhésion lui permet de pratiquer, de participer, de contribuer à son essor et s'il le souhaite d'y assumer des responsabilités.
- ✓ 58 % des 62€ de la cotisation annuelle contribuent à la licence Omnisports de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT). Avec une seule licence, l'ensemble des APSA (y compris le ski...) et toutes les organisations, actions, initiatives impulsées par la section AO sont accessibles et les pratiquants sont assurés pour ces activités.
- ✓ l'autre partie de la cotisation mutualisée permet de financer : les frais de fonctionnement - la formation des animatrices-eurs et responsables bénévoles - le matériel sportif, technique et pédagogique - les frais d'organisation lors des stages, des soirées conviviales, des trois temps forts (Bienvenue, Galette des rois, Clôture) - la location de salles si besoin. Lors des stages au centre de Pamfou, la section prend en charge entièrement la location du centre et la présence obligatoire d'un pompier, ce qui revient à une contribution individuelle de l'ordre de 10/12 € pour une journée, 15/17 € pour le week-end. Elle permet aussi d'assurer les frais communs indispensables au fonctionnement (forces humaines, frais généraux, y compris ceux du siège de l'ASD).

En réalité, la cotisation n'est qu'une des contributions au financement du projet AO. En effet, en faisant le choix du bénévolat pour l'animation et l'organisation (60 responsables), il est possible de maintenir une cotisation accessible à tous, car, en tant qu'Association à but non lucratif, nous disposons gracieusement des salles et des installations sportives de la ville et nous bénéficions d'une subvention municipale.

Notre projet relevant d'une logique non-marchande, la cotisation ne peut donc être la contrepartie d'une prestation de service, contrairement à un abonnement à une salle de sports privée. En 10 saisons la cotisation annuelle n'a augmenté QUE de 3 € (soit 0,30 €/saison). Chaque saison, le budget est tout juste équilibré, grâce d'une part, au choix (délibéré) de la vie associative fédérée ainsi qu'à la maîtrise des dépenses par les responsables et animateurs de la section Adultes Omnisports.

INFORMATION - COMMUNICATION

Nous nous efforçons de diversifier les moyens de communication **pour mieux vous informer** : billet du mois - Plaquette - Affichette - Mails - Facebook - Site ASD/AO - Interventions orales dans vos activités hebdomadaires... et nouveauté cette saison avec ao-asd.assoconnect.com.

Les inscriptions définitives de toutes les initiatives spécifiques (stages) et aux initiatives communes ont lieu dans les activités hebdomadaires.

De votre côté, soyez aussi vigilants **aux informations données** et attentifs lors des interventions orales. Si vous ne recevez pas le billet du mois par mail ou/et en cas d'absence de votre part, d'une ou plusieurs semaines, sollicitez les animateurs/responsables ou consultez le site www.asdrancy.fr.



La section AO, comme 15 autres (*), fait partie du Club Arts et Sports de Drancy « ASD », club historique local qui a fêté ses 100 ans en 2019 et qui compte aujourd'hui plus de 2.900 adhérents.

(*) Activités Physiques d'Entretien - Badminton Jeunes - Enfants - Expression Rythme - Handball - Judo/Ju-Jitsu/Self Défense - Modern 'Jazz - Musculation - Pétanque - Plus de 50 ans - Randonnée - Sambo - Tennis - Volley-ball.

LES ACTIVITES PHYSIQUES, SPORTIVES, CORPORELLES ET ARTISTIQUES

Nos activités reprendront dans les lieux de pratique dès le lundi 21 septembre 2020

Avec une cotisation annuelle de **62 €**

Vous pouvez participer à une ou plusieurs Activités hebdomadaires

<p>DANSES DE SALON danses.asd.ao@gmail.com Gymnase Aretha Franklin – Rue Julian Grimau - Lundi : de 19h00 à 20h00 : confirmé de 20h00 à 21h00 : intermédiaire de 21h00 à 22h00 : débutant</p>	<p>ROCK N'ROLL rock.asd.ao@gmail.com Complexe ROGER PETIEU – Rue Sacco Vanzetti - Mardi : de 18h00 à 19h30 : débutant de 19h30 à 20h30 : intermédiaire de 20h30 à 22h00 : confirmé</p>
<p>SALSA PORTORICAINE et CUBAINE Foyer DAISY – 35 Rue Daisy - salsa.asd.ao@gmail.com - Mercredi : de 18h00 à 19h00 : cubaine niveau 1 De 19h00 à 20h00 : porto niveau 1 De 20h00 à 21h00 : cubaine niveau 2 De 21h00 à 22h00 : porto niveau 2</p>	<p>LINE DANCERS « COUNTRY » Foyer DAISY – 35 rue Daisy - country.asd.ao@gmail.com - Vendredi : de 19h00 à 20h00 : débutant de 20h00 à 21h00 : intermédiaire de 21h00 à 22h00 : avancé</p>
<p>BADMINTON badminton.asd.ao@gmail.com Gymnase PAUL LANGEVIN - Rue St Stenay - Lundi : de 20h00 à 22h00 Gymnase JOLIOT CURIE - 107 av Jean Jaurès - Jeudi : de 20h30 à 22h00</p>	<p>BODY-ATTACK bodyattack.asd.ao@gmail.com Gymnase ROGER SALENGRO – 126 rue Roger Salengro - lundi : de 19h30 à 20h30 Complexe ROGER PETIEU – Rue Sacco Vanzetti - Jeudi : de 20h00 à 21h00</p>
<p>ZUMBA zumba.asd.ao@gmail.com Gymnase ROGER SALENGRO – 126 rue Roger Salengro - lundi : de 18h30 à 19h30 Gymnase LAURA FLESSEL – Rue de la république - Vendredi : de 18h30 à 20h00</p>	<p>PILATE/YOGA gym.asd.ao@gmail.com Complexe ROGER PETIEU– Rue Sacco Vanzetti - Jeudi : de 21h00 à 22h00</p>
<p>TANGO ARGENTIN tango.asd.ao@gmail.com Complexe ROGER PETIEU – Rue Sacco Vanzetti - Vendredi : de 18h00 à 19h00</p>	<p>CHA CHA CHA chachacha.asd.ao@gmail.com Complexe ROGER PETIEU – Rue Sacco Vanzetti - Vendredi : de 19h00 à 20h00</p>
<p>RANDONNÉE rando.asd.ao@gmail.com Principalement le dimanche. Avec participation de 2€ ou 3€ pour le co-voiturage</p>	<p>VARIETE – CABARET cabaret.asd.ao@gmail.com Foyer DAISY – 35 Rue Daisy - Samedi : de 10h00 à 13h00</p>
<p>MARCHE NORDIQUE marchenordique.asd.ao@gmail.com Le samedi et/ou dimanche rendez-vous au Parc départemental Georges Valbon– Entrée au rond- point face au cimetière de la Courneuve</p>	<p>CHANTONS ENSEMBLE chantons.asd.ao@gmail.com le jeudi au club ASD de 18h à 20h</p>
<p>Et selon un calendrier diffusé dans les activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - KARAOKE et JEUX CARTES : Activités mensuelles avec places limitées <p>Avec la cotisation annuelle vous pouvez également participer aux initiatives communes : Stages de perfectionnement des activités - Karaoké – Après-midis dansants - Atelier Couture –Initiation Cuisine – WE touristiques et séjours, Sorties spectacles</p>	

Pour tous renseignements, rendez-vous dans les lieux de pratiques ci-dessus
ou contactez le club : **Arts et Sports de Drancy** - 1 Rue de la Haute Borne - 93700 Drancy
Téléphone- 01.48.32.40.02 – asdancy@wanadoo.fr



Consultez également le site www.asdrancy.fr -Section ADULTES OMNISPORTS
Et/ou ao-asd.assoconnect.com.